

Élections Législatives du 18 Novembre 1962

Département des LANDES - 3me Circonscription

Candidat Républicain Indépendant d'Union Démocratique et Sociale

Jean-Marie COMMENAY

Avocat au Barreau des Landes Député Sortant

Electeurs de l'Armagnac, de la Chalosse, du Tursan et du Pays de TARTAS,

J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages pour l'élection législative du 18 Novembre.

Durant près de 4 ans de mandat, je me suis efforcé de me faire moi-même une opinion sur tous les problèmes qui nous ont été soumis. Si je me suis apparenté à l'un des groupes du centre gauche de l'Assemblée Nationale (celui des Républicains Populaires et du Centre Démocratique) ce fût pour remplir utilement ma mission parlementaire, le règlement empêchant pratiquement un non-inscrit d'y satisfaire.

Appartenant à une famille très humble et sans fortune, ayant toujours été aux prises avec les difficultés, je ressens intensément la valeur de mots tels que démocratie, liberté, justice sociale. C'est pourquoi, je demande à tous les démocrates de me faire confiance à cet égard, même si nos points de vue divergent sur quelques problèmes particuliers.

MA PENSÉE POLITIQUE

— **REPUBLICAIN, parce que ce régime est le seul capable, dans un pays si diversifié par les idéologies, d'assurer le maintien de la vie démocratique et l'unité de la nation ;**

— **LIBERAL, épris de tolérance et de mesure, attaché aux valeurs de la civilisation rationaliste et chrétienne de l'Occident, je veux contribuer à l'épanouissement de l'homme et de ses libertés, contre tous les totalitarismes de type fasciste ou marxiste et leurs violences ;**

— **SOCIAL, de toute mon âme, j'entends que la Société reconnaisse les droits des plus pauvres et qu'elle réalise leur promotion. Il faut que le progrès économique assure aux plus défavorisés l'émancipation de la misère et du besoin.**

MON PROGRAMME :

A) DÉFENSE DES LIBERTÉS ET EDIFICATION D'UNE DÉMOCRATIE AUTHENTIQUE

a) les libertés individuelles et publiques qui assurent à l'homme sa dignité doivent être préservées contre l'arbitraire et la violence ;

b) dans le temps présent, la recherche d'un nouvel équilibre des pouvoirs s'impose :

— Le Chef de l'Etat étant devenu en fait le chef de l'Exécutif, il convient d'adapter la Constitution, à la suite de ce changement important et réaliser un authentique régime présidentiel.

— l'élection du Chef de l'Etat au suffrage universel, dont j'ai admis le principe, doit avoir pour corrollaire notamment l'indissolubilité des Assemblées (c. f. Proposition de Loi COSTE-FLORET n° 1904 dont M. POMPIDOU avait admis le caractère constructif.

c) face à un pouvoir central puissant, deux autres contre-poids sont nécessaires.

— décentralisation des pouvoirs administratifs et économiques au niveau de la région, relâchement de la tutelle sur les communes ;

— une vraie démocratie exige aussi une information objective ; il faut garantir la liberté d'expression de toutes les tendances à la radio et à la télévision.

B) EDIFICATION D'UNE EUROPE UNIE

L'Europe est la seule structure susceptible de permettre la mise en place d'une **économie à la dimension du monde actuel.**

Capable par son potentiel économique et culturel d'être la partenaire de l'Afrique émancipée, la France seule ne pouvant plus faire face aux charges d'assistance des Pays d'Outre-Mer.

L'Europe enfin **est le seul cadre possible d'un système de défense cohérent à l'échelle du monde actuel,** qui nous évitera la coûteuse force de frappe atomique.

Ce que les jeunes désirent ce n'est pas l'Europe du secret, l'Europe des Comités, c'est **l'Europe ouverte édifiée par une constituante européenne élue au suffrage universel.**

C) MAINTIEN DE LA PAIX

La France et l'Europe doivent tout mettre en œuvre pour obtenir un **désarmement contrôlé** et assurer la **cœxistence pacifique avec les Pays de l'Est.**

D) POLITIQUE DYNAMIQUE DE PROGRÈS SOCIAL

a) **par la démocratisation et l'intensification de l'enseignement.**

— les victoires de l'avenir iront aux gros bataillons de scientifiques et de techniciens ;

— 5 % des étudiants sont d'origine ouvrière et paysanne ; cet état de chose ne peut durer (des bourses plus importantes et un système d'allocation d'études sont nécessaires) ;

— d'autre part, la France aura d'ici 1970 une population scolaire de 11 millions de jeunes, des investissements massifs sont à réaliser

b) **par la poursuite de la politique d'expansion et des investissements.**

L'économie concertée est susceptible de concilier les impératifs **de l'organisation et ceux de l'autonomie de la libre entreprise ;**

c) **Mais cette politique d'expansion, doit profiter désormais aux plus défavorisés :**

Amélioration d'urgence du sort des titulaires de revenus fixes (salariés, agents de la fonction publique, retraités, pensionnés). Il faut mettre en place une véritable politique de revenus associant les salariés au profit de l'expansion et augmenter le S.M.I.G.

En matière de logement, nécessité d'agir avec plus de hardiesse pour arriver aux 400.000 logements par an nécessaires.

d) Extension de la Sécurité Sociale

— création d'une assurance chômage garantissant à tous les travailleurs un salaire de base pour chaque heure chômée.
— uniformisation des régimes de retraite ; à qualification égale, les salariés du secteur privé doivent obtenir les mêmes avantages vieillesse que ceux du secteur public ;
— octroi aux hommes d'une pension normale de retraite à 60 ans et à 55 ans pour les femmes avec réduction de cinq ans pour les travailleurs des emplois pénibles et insalubres ;
— fixation à 180 N F par mois du minimum garanti immédiat de retraite ou d'allocation vieillesse.

e) En matière agricole, il faut promouvoir une politique de salut public :

A) L'OBJECTIF : préserver l'agriculture de type familial, éviter les cumuls et les monstrueuses concentrations des agricultures sans sol

B) Les MOYENS :
1°) sécurité par une politique de prix garantis et indexés, et assurances sur les calamités agricoles ;
2°) développement de l'équipement collectif : adductions d'eau, voiries, irrigations, électrification ;
3°) organisation et régulation des marchés par l'implantation d'installations modernes de transformation et de stockage (caves coopératives, abattoirs, centre de conditionnement pour les fruits, silos) ;
4°) politique d'accession à la propriété : les droits de mutations au profit des agriculteurs doivent être largement baissés ;
5°) développement de l'enseignement et de la formation professionnelle ;
6°) amélioration de l'habitat rural.

E) POUR FINANCER CES MESURES : Prélèvement sur les crédits des dépenses dites de prestige (force de frappe, aide au pays d'outre-mer)

F) ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE
— création dans les Villes et les Villages de Foyers de Jeux et de Cultures ;
— politique nationale du sport, tant sur le plan des installations que de l'éducation ;
— service militaire abrégé (six mois - un an). La nouvelle organisation de la défense (armée de métier pour l'armement atomique et les unités permanentes d'intervention), peut permettre cet allègement ;

ACTIONS POUR LA CIRCONSCRIPTION
— nécessité d'implanter dans nos régions des activités assurant le plein emploi de la main d'œuvre (j'ai signalé aux pouvoirs publics que dans les prochaines années, il faudra chaque année créer 1.000 à 1.500 emplois nouveaux dans les Landes).
— fourniture du gaz de Lacq à un prix nettement préférentiel ;
— prêts et subventions pour les industries locales réalisant une expansion ;
— tant pour les produits de la forêt que pour les produits agricoles et industriels, institution de tarifs ferroviaires dégressifs pour permettre l'accession aux débouchés du marché commun ;
— nécessité de conserver le gemmage traditionnel qui assure au gemmeur l'essentiel de ses moyens d'existence ;
— défense du vignoble du Bas-Armagnac, notamment par meilleur financement du vieillissement ;
— extension du vignoble en Tursan et en Chalosse ;
— amélioration de l'équipement hôtelier et touristique.

PROBLÈMES PARTICULIERS

AGRICULTEURS

J'ai été à l'Assemblée Nationale, le défenseur vigilant de vos intérêts (élaboration proposition de lois sur les calamités agricoles interventions à la Tribune pour faire adopter des textes contre les reprises abusives et les cumuls).

SALARIÉS - FONCTIONNAIRES

A la notion de salaire octroyé (S.M.I.G.) doit se substituer celle d'un salaire négocié (conventions collectives) dans le cadre d'un contrat de travail, garantissant stabilité et sécurité de l'emploi. Les traitements doivent être liés à la progression de l'expansion.

COMMERÇANTS, ARTISANS et PROFESSIONS LIBÉRALES

La qualité de services que vous rendez, vous donnent droit à une légitime indépendance et à l'aide de l'état pour la modernisation de vos services. (Défense contre les super-marchés).

Je m'attacherai à vous obtenir :
— un système de retraite unifié et plus équitable ainsi que les garanties contre la maladie et l'invalidité ;
— une fiscalité plus simple (impôt à la base) ;
— des allègements fiscaux en faveur des artisans dont la fonction doit être sauvegardée à tout prix.

ANCIENS COMBATTANTS, INVALIDES CIVILS ET MILITAIRES

Vous avez sur nous des droits que je respecte et que je soutiendrai, en accord avec vos organisations. En 1959, j'ai censuré le Gouvernement qui avait supprimé la retraite des Combattants.

RAPATRIÉS

L'Etat doit assurer votre réintégration morale et matérielle dans la communauté nationale.

ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS,

HIER, je me suis trouvé souvent dans l'obligation de m'opposer au Gouvernement sur des sujets aussi importants que la force de frappe et les irrégularités constitutionnelles.

Cependant chaque fois que je l'ai pu, j'ai apporté une contribution positive à l'œuvre législative. Tant à la tribune du Palais Bourbon que dans les commissions spécialisées, j'ai fait de très nombreuses interventions dont la presse vous a d'ailleurs rendu compte. Je puis avancer que j'ai été un DÉPUTÉ ACTIF.

Pendant quatre années, je vous ai reçu personnellement dans mon bureau de St-SEVER, sans prendre le moindre congé. Je vous ai apporté à tous, sans distinction d'opinions, mon concours le plus total.

DEMAIN, si je suis réélu je serai prêt à apporter mon adhésion à tout effort de modernisation de la démocratie, assurant la stabilité et la légitime autorité de l'exécutif sous le contrôle réel et efficace du Parlement.

Dans un scrutin, où il s'agit surtout de désigner un homme , vous pouvez faire votre choix au delà des étiquettes et des coalitions équivoques. C'est pourquoi, ayant le sentiment d'avoir avec probité et dévouement œuvré pour le bien commun, je sollicite, à nouveau, votre confiance.

AU SERVICE DU PEUPLE, DE LA LIBERTÉ ET DE LA RÉPUBLIQUE

Le Candidat : **Jean-Marie COMMENAY**

Avocat au Barreau des Landes - Député Sortant - Républicain Indépendant d'Union Démocratique et Sociale.

Remplaçant éventuel : **M. Raymond LAFENÊTRE**

Maire et Conseiller Général de GEAUNE,
Président du Syndicat des Entrepreneurs du Bâtiment des Landes
Président de la Cave Coopérative du Tursan et du Syndicat de Défense des Vins du Tursan.

Aire. - Impr. Castay